



## Ermont préserve la biodiversité

Dossier de presse 2010



# Sommaire

<b>Editorial</b>	p. 4
<b>Le contexte</b>	p. 5
<b>Un enjeu municipal</b>	p. 5
<b>Une démarche concertée</b>	p. 6
<b>Des actions concrètes</b>	p. 7
<b>Des moutons pour une tonte 100 % naturelle</b>	p. 7
<b>Le travail du Service municipal des Espaces Verts</b>	p. 8
<b>Un CMEJ mobilisé</b>	p. 9
<b>Un jardin pédagogique</b>	p. 10
<b>Projets en lien, à l'étude ou à venir</b>	p. 11
<b>Des actions de sensibilisation</b>	p. 12
<b>La Fête de la biodiversité</b>	p. 12
Des expositions	p. 12
Le marché horticole	p. 13
Une table-ronde	p. 13
Des graffitis pour toucher les ados	p. 13
Un travail de plusieurs mois qui s'achève par une grande fête	p. 13
<b>Le concours <i>Jardinons au naturel !</i></b>	p. 14
<b>Des conférences et des ateliers</b>	p. 15
<b>Des composteurs pour les Jardins familiaux</b>	p. 15
<b>Projet à venir</b>	p. 15

# Éditorial

*« Ermont est une ville de banlieue parisienne, fortement peuplée qui a néanmoins su préserver une image verte, grâce aux jardins privés, aux parcs et aux nombreux arbres plantés depuis dix ans dans les espaces publics de la ville.*

*Nous avons pris conscience de l'impact de certaines pratiques collectives et individuelles qui mettent en danger l'Homme et la Nature. Notre responsabilité est d'agir de concert avec les habitants afin de léguer à nos enfants un patrimoine naturel préservé et amélioré.*

*La mise en place de l'Agenda 21 contribue à modifier progressivement nos pratiques, notamment dans la gestion écologique des espaces verts et dans le fleurissement (lutte intégrée, mulching\*, tonte naturelle, broyage des déchets verts, compostage, prairies fleuries...).*

*Un effort particulier est mené dans la formation des agents pour diffuser de bonnes pratiques auprès des habitants, par des ateliers de jardinage, des expositions, un guide et un concours pour favoriser le jardinage au naturel, ainsi que pour sensibiliser les enfants et les jeunes en leur permettant de mettre la main à la terre dans les jardins pédagogiques et par des programmes d'animations scolaires dans les différentes structures de la ville.*

*Le nouveau Centre socio-culturel François Rude intègrera des matériaux naturels, la plantation de haies et la création d'une zone humide au cœur d'un quartier. L'introduction du bio dans la restauration scolaire démarre dès la rentrée 2010 (avec le pain et certains fruits et légumes).*

*Préserver la biodiversité en ville nous incite à réfléchir à nos pratiques, à nous former, à apprendre de nouveaux gestes et à partager nos expériences. Nous réapprenons à composer avec la nature pour le bien-être de tous ».*



© S. Noblet

**Catherine Klein-Souchal  
Adjointe au Maire  
Chargée du Développement Durable**

\* mulching : synonyme de paillage – Source : [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr)

# Le contexte

## *Un Agenda 21, c'est quoi ?*

L'Agenda 21 est un ensemble de recommandations concrètes pour le 21<sup>e</sup> siècle, décliné du concept de développement durable, et qui repose sur trois piliers fondateurs : l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement\*.



## Un enjeu municipal

La Municipalité d'Ermont avait pour souhait d'établir son propre programme d'actions pour le 21<sup>e</sup> siècle. Prendre le temps de la réflexion, mettre en cohérence les politiques menées, se développer dans un nouveau cadre de référence ; telles sont les motivations qui ont conduit le conseil municipal à sa délibération, en février 2009, qui a engagé la ville d'Ermont à élaborer son Agenda 21 local. Avec ce projet, la Municipalité s'engage à intégrer les principes et finalités du développement durable à travers ses politiques publiques mais aussi dans son fonctionnement interne. La stratégie nationale de développement durable dénombre cinq finalités, généralement admises par tous, mais non contraignantes et non restrictives :

- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- la lutte contre le changement climatique ;
- une production et une consommation responsables ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains.

Sans remettre l'organisation de la collectivité ou du territoire en cause, le processus cherche plutôt à l'améliorer en procédant à une sorte de « réglage » général des systèmes et des pratiques actuels au regard des principes du développement durable. Les actions mises en place dans le cadre de l'Agenda 21 local et plus largement du développement durable ont ainsi pour principal objectif d'apporter à la population ermontoise les conditions du bien-être, d'une santé meilleure, d'une vie plus agréable ainsi qu'un sentiment d'appartenance à sa commune.

## Une démarche concertée

Parce que la Municipalité était consciente de l'importance de susciter « l'adhésion » de tous pour une bonne appropriation de son Agenda 21 local, il était bien sûr primordial d'associer ses citoyens à l'élaboration de ce document stratégique. C'est pourquoi, au cours du premier semestre 2010, la Municipalité d'Ermont a organisé huit Ateliers 21 destinés à recueillir leurs perceptions de la ville, identifier leurs préoccupations quotidiennes, faire émerger de nouvelles façons de faire et de penser. Quatre thèmes ont été définis afin de cadrer ces rencontres avec les habitants :

- se déplacer à Ermont ;
- consommer et se divertir à Ermont ;
- apprendre et travailler à Ermont ;
- habiter à Ermont.



© J.Lucas

La Municipalité a organisé ces Ateliers 21 en deux phases. La première s'est déroulée aux mois de janvier et février 2010 ; il s'agissait de présenter un état des lieux et recueillir les perceptions et préoccupations des Ermontois.

La deuxième étape a eu lieu en mai et juin 2010 et a eu pour principe de travailler en petits groupes à l'élaboration de propositions d'actions concrètes. Organisés dans une ambiance conviviale, ces Ateliers 21 étaient animés par des professionnels afin de favoriser l'expression de chacun et la production d'un travail collectif.



© J.Lucas

# Des actions concrètes

La Municipalité œuvre depuis déjà de nombreuses années à protéger son environnement et sa biodiversité et va encore plus loin depuis quelques temps en incitant les Ermontois à agir eux aussi pour cette cause.

## *La biodiversité, qu'est-ce que c'est ?*

Introduit en 1986 par le National forum on biological diversity, le terme de biodiversité représente la variabilité des organismes vivants. Elle concerne toutes les formes du vivant, espèces et écosystèmes, et la dynamique des interactions existant entre elles.

## Des moutons pour une tonte 100 % naturelle

Avec la société Plaine Environnement, depuis le mois de juillet 2010, des moutons effectuent une tonte 100 % naturelle d'un espace en friche sur la commune d'Ermont ; ils repartiront à la fin du mois de septembre, une fois leur mission accomplie.

Véritable outil de gestion adapté pour la restauration et l'entretien des espaces naturels, l'écopâturage regroupe de nombreux avantages et permet :

- un défrichage efficace (les machines ne peuvent pas toujours aller partout !), quelle que soit la nature du terrain : pelouse, buissons, arbustes, ronces... ;
- une réduction des nuisances sonores et de la pollution de l'air liées aux tondeuses mécaniques ;
- l'apport de matière organique pour enrichir le sol.



*Les moutons à leur arrivée*

© J.Lucas



*Les moutons après deux mois de « travail »*

Offrant un équilibre parfait entre l'homme et la nature, l'écopâturage présente une solution alternative à la gestion de ces zones en friche en phase avec l'objectif de préserver la biodiversité de la ville.

En outre, en intégrant les moutons à son programme de préservation de la biodiversité, la Municipalité participe également à l'effort de réintroduction de la race « solognote », actuellement en voie de disparition. Si la solognote était répandue dans nos campagnes françaises jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle fait aujourd'hui l'objet d'un plan de sauvegarde.

## Le travail du Service municipal des Espaces Verts

Ville fortement urbanisée, avec près de 7 000 habitants au km<sup>2</sup>, Ermont s'inscrit dans l'agglomération parisienne qui ne cesse de s'étendre. Aujourd'hui, cette urbanisation galopante, peu propice au développement de la faune et de la flore, est considérée comme l'une des premières causes d'atteintes à la biodiversité, avant même la pollution. La Municipalité intègre progressivement de nouveaux procédés pour la gestion de ses espaces verts afin d'améliorer les continuités écologiques vers des milieux naturels plus riches.

Ainsi, depuis janvier 2008, les agents du Service municipal des Espaces Verts n'utilisent plus de produits chimiques pour lutter contre les insectes indésirables dans les serres municipales. En effet, les jardiniers de la ville ont désormais pour collaborateurs des insectes aux noms très particuliers - *leptomastic*, *aphidius*, *amblyseius* - véritables prédateurs des parasites que sont les pucerons, les cochenilles<sup>1</sup>, les thrips<sup>2</sup>... La forte diminution des pesticides au profit de méthodes écologiques permet de respecter la faune et la flore ainsi que la santé des agents municipaux.

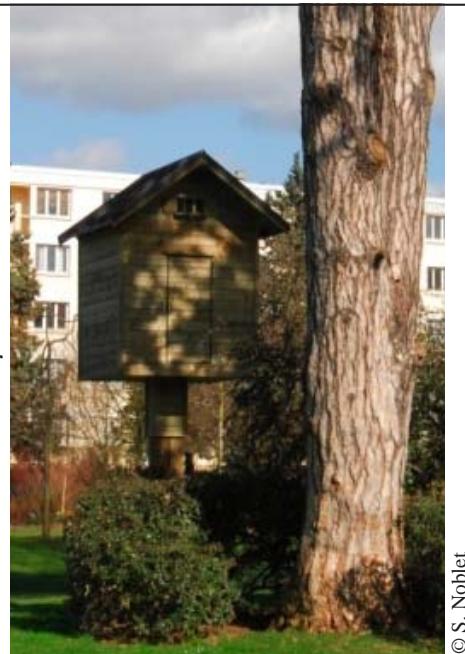
Les espèces végétales utilisées dans la commune (fleurs, arbres) ont été diversifiées afin de fournir abris et nourriture aux papillons et aux oiseaux et depuis le mois d'avril 2008, la lutte biologique intégrée est élargie et développée à l'extérieur des serres municipales. Ainsi, un test est actuellement en cours dans le parc de la mairie pour lutter contre la mineuse du marronnier. Au printemps 2010, certains espaces ont été ensemencés avec des pelouses fleuries pour favoriser le développement des insectes pollinisateurs.

### Des pigeonniers à Ermont

Le 26 février 2008, Ermont est la première ville de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt à s'équiper de pigeonniers. Ces petits cabanons surélevés permettent de rassembler sur un même lieu les volatiles et, par suppression d'un certain nombre d'œufs dans les nids, de limiter leur prolifération. Ce dispositif écologique permet d'améliorer l'environnement et la qualité sanitaire de la ville.

Situés à trois endroits différents de la ville, les pigeonniers font l'objet d'une surveillance régulière. Un gestionnaire effectue un passage régulier en assurant le nettoyage et, parallèlement, donne de l'eau et des graines aux oiseaux.

À noter, le pigeonnier situé dans le quartier des Chênes (l'un des neufs quartiers de la ville) est le champion de France des pigeonniers ; il rassemble à lui seul le nombre le plus important d'œufs collectés sur une année (entre 60 à 70 œufs par mois ; un tiers de plus que la moyenne nationale) !



© S. Noblet

<sup>1</sup> Insecte hémiptère se nourrissant de la sève des plantes – Source : *Le petit Larousse*

<sup>2</sup> Insecte thysanoptère abondant sur les fleurs et attaquant les jeunes feuilles. – Source : *Le petit Larousse*

## Un CMEJ mobilisé

Particulièrement attentifs au développement durable et à la protection de la planète, les jeunes ermontois, et plus particulièrement les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ), se mobilisent pour sensibiliser la population sur ces thématiques. Répartis en quatre commissions (Développement durable, nature et terre ; Prévention et vie de quartier, Sport et loisirs / arts et culture ; Europe et international ; Solidarité, humanitaire, droits de l'enfant, prévention), les jeunes élus du CMEJ ont mis en place différentes actions.

- Depuis 2008, les jeunes élus jouent pleinement leur rôle d'ambassadeur de l'environnement auprès de la population. Ils ont en effet tenu à de multiples occasions des stands destinés à sensibiliser les Ermontois à la protection de l'environnement. Ainsi, ils ont participé à la traditionnelle promenade en roller ; ils ont tenu **quatre stands** répartis sur l'ensemble du parcours : le premier a traité du recyclage, le second des économies d'eau et d'énergie, le troisième des énergies renouvelables et le quatrième d'une sensibilisation au principe de covoiturage. Lors des marchés horticoles, ils tiennent également un stand mini-portager qui consiste à proposer aux enfants des plantes en graines à faire pousser.
- Les membres du Conseil municipal d'enfants et de jeunes **collectent des bouchons en plastique** et les remettent ensuite à une association locale qui œuvre en faveur des personnes en situation de handicap ; ces récoltes permettent ensuite d'acheter des fauteuils roulants.
- Ils ont également équipé la ville de **Croq'feuilles®** (récupération du papier) et de bacs de prétri. Pour une meilleure communication, les jeunes élus ont travaillé à la création d'une affiche donnant des explications sur le tri des déchets. Cette dernière est placée au-dessus des containers.
- Afin de réduire les consommations d'énergie, les jeunes élus ont proposé de mettre en place dans certaines écoles de la commune un **système d'éclairage par panneaux photovoltaïques**.
- Les jeunes du CMEJ participent également à la protection des ressources naturelles. En effet, ils ont envisagé la mise en place d'un **système de récupération d'eau de pluie** pour arroser les pelouses des stades et les plantations. Ce système est mis en place pour les serres municipales. Ces cuves, d'un volume de 30 000 litres, sont utilisées depuis le printemps 2009 et permettent d'arroser les massifs et les plantations.
- Parallèlement aux actions menées par le CMEJ, la ville a également mis en place un partenariat avec l'association Les petits débrouillards afin de sensibiliser les enfants sur la protection de l'environnement. Cette action s'effectuait par le biais d'expériences et d'observations en lien avec un thème choisi par les écoles : L'eau dans le monde, La découverte des pôles ou encore Le tri sélectif, tri créatif... Une dizaine de classes (220 élèves) était concernée par ces « **classes environnement** ». Cette action étant relativement onéreuse, la Municipalité envisage de la pérenniser en formant prochainement une personne en interne qui sensibilisera et délivrera ses connaissances aux élèves des différentes écoles ermontoises.



© D.R.

**Fortement impliquées en faveur de la protection de l'environnement et de la préservation de la biodiversité, les actions de ces jeunes élus leur ont valu d'être récompensés par un Trophée des Eco-Maires dans la catégorie *Démocratie Jeunesse* remis le 8 décembre 2008 à l'Assemblée nationale.**

## Un jardin pédagogique



© J.Lucas

Mis en place à la Pergola des Chênes et des Espérances (annexe du Centre socio-culturel des Chênes), un jardin pédagogique original permet aux différentes générations de se retrouver régulièrement. Ce jardin, élaboré en partenariat avec l'association Les jardins familiaux, les Services municipaux du Développement Durable et des Espaces Verts, le Conseil des seniors et l'entreprise Vert compost, a été réalisé par le Centre socio-culturel des Chênes.

Ce jardin a pour objectif d'aborder avec les enfants de nombreux domaines allant de la préservation de la biodiversité, à l'apprentissage des mathématiques, en passant par la cuisine et la nutrition. Les enfants ont commencé les plantations le 19 mai dernier. Ils procèdent actuellement à la cueillette des premiers légumes et fruits sortis de terre pour les déguster.

Parallèlement à la réalisation et à l'entretien du jardin pédagogique, les enfants ont également eu l'occasion d'assister à des ateliers de compostage, de présentation de légumes anciens ou encore de sensibilisation au recyclage de l'eau.

### - L'intérêt écologique de ce jardin pédagogique

Le jardin pédagogique de la Pergola des Chênes et des Espérances est composé d'une dizaine de potagers en carré, ce qui permet d'utiliser un terreau amendé, gage de réussite des plantations. La culture se fait sur des palettes remplies de terre, retenue par du géotextile. Cette installation permet d'orienter les plantations selon le meilleur ensoleillement, de les protéger grâce à un voile d'hivernage durant les périodes de froid et surtout de travailler à hauteur d'enfant. Un système de récupération d'eau est mis en place par les Services techniques municipaux et un point d'eau est également disponible à l'entrée du bâtiment de la Pergola des Chênes et des Espérances.

### - La pédagogie proposée autour de ce jardin

La réalisation du potager en carrés permet de définir les plantations de façon ludique, selon « une grille de sudoku ».

Les légumes sont ainsi répartis en fonction de leur développement et des besoins d'ensoleillement.

Par ailleurs, une fois par semaine, un atelier sur la biodiversité associe les enfants inscrits à l'accompagnement à la scolarité et à l'accueil de loisirs. Ainsi, le jardin devient une passerelle d'apprentissage pour les enfants et leur permet d'acquérir ou d'améliorer leurs connaissances en lecture, en calcul ou encore en écriture.

### - Intergénération

Un des objectifs prioritaires de ce jardin pédagogique est de créer un lien entre les habitants du quartier. Les aînés transmettent ainsi aux enfants leurs savoirs culinaires, le jardinage se fait en commun... De plus, ce jardin est une véritable source de lien social ; il permet aux habitants d'échanger savoirs, services, conseils, légumes, fleurs, repas...



© J.Lucas

## Projets en lien, à l'étude ou à venir

### Du bio à l'école

Dans le cadre du renouvellement du marché de la restauration scolaire et en cohésion avec l'engagement de la Municipalité dans la mise en œuvre d'un Agenda 21 local, le bio s'intègre petit à petit dans les menus des enfants. Depuis le mois d'août 2010, le pain bio est introduit à tous les repas (midi, goûters, pique-niques, repas/barbecue des écoles de la commune).

Le pain est également privilégié au goûter avec un accompagnement varié afin d'éviter les viennoiseries, les biscuits salés et sucrés...

De plus, dans une logique de santé publique et de développement durable, un fruit bio par semaine et un fruit par mois issu de l'agriculture raisonnée de la filière régionale « Jardins de pays » sont introduits.

Depuis plusieurs années, la Municipalité amène progressivement la notion du bio auprès des parents et des enfants.



© J. Lucas

### Un nouveau bâtiment municipal

En 2011, débutera la construction du nouveau Centre socio-culturel François Rude. Un choix architectural avec l'utilisation du bois, la végétalisation des toitures et la création de zones humides en fait un bâtiment public exemplaire et innovant dans un quartier.



© D.R.

### Un jardin collectif

La Municipalité d'Ermont envisage de mettre en place un jardin collectif et de le faire porter par une association. L'objectif principal est de proposer des ateliers de jardinage collectif ouverts à tous les curieux de nature. Le principe est simple : proposer aux Ermontois d'apprendre ensemble, en cultivant une variété d'espèces (légumes, plantes aromatiques, herbes sauvages...), dans le respect du vivant. À ce titre, la ville envisage d'inscrire ce projet dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS). En effet, un travail important sera mené afin de permettre à des personnes touchées par l'isolement social ou fragilisées, de participer à la vie du jardin, aux côtés de l'ensemble des habitants, pour permettre à chacun de se sentir pleinement acteur de la vie de la commune.



© Fotolia

# Des actions de sensibilisation

La Municipalité d'Ermont organise également diverses manifestations destinées à sensibiliser la population à la problématique de la biodiversité afin qu'elle-même traduise cet engagement dans ses actes quotidiens.

## La Fête de la biodiversité

Manifestation initialement organisée sous le nom du Printemps de l'Environnement, la Municipalité a organisé, en mai dernier et pour la deuxième année consécutive, une grande fête du développement durable, centrée sur le thème de la biodiversité. Cet évènement qui se déroule tout le long du mois de mai propose plusieurs rendez-vous aux Ermontois afin de leur permettre de mieux comprendre l'impact de nos choix de consommation et de production sur les milieux naturels.

Chaque année, une manifestation phare rassemble petits et grands pour une journée de fête et de sensibilisation, mise en place par les différents services municipaux\* et destinée à sensibiliser chacun à la biodiversité, à travers différentes actions.

### - Des expositions

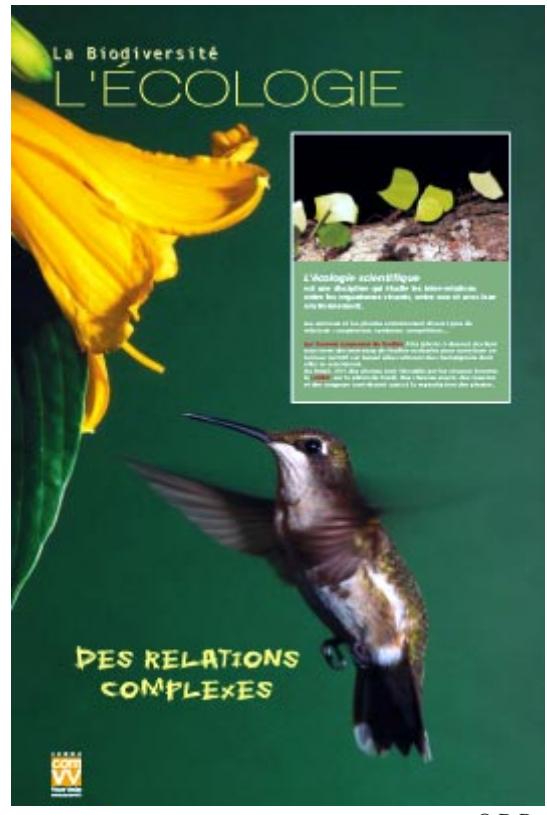
L'exposition *Biodiversités, nos vies sont liées* de l'association Noé Conservation est un outil de sensibilisation et de pédagogie ; elle met en évidence les interactions et les liens entre tous les éléments du monde vivant dont l'homme fait partie intégrante.

Afin d'apporter une dimension interactive à l'exposition, trois ateliers pédagogiques en direction des classes de CM2 ont permis aux élèves de prendre conscience de notre impact sur l'environnement et de la possibilité de le préserver.

Une autre exposition, *La biodiversité*, installée dans le hall de la mairie et composée de seize panneaux sur fond de photos géantes, proposait plusieurs définitions telles que : biosphère, biome, biotope, évolution, espèces, gènes, écologie, écosystèmes. Elle a ainsi permis aux petits comme aux grands d'en apprendre davantage sur la notion complexe de biodiversité. En 2009, des visites guidées par Sébastien Olive, étudiant-chercheur du Muséum national d'histoire naturelle étaient également proposées aux collégiens et lycéens.

L'exposition *La biodiversité : tout est vivant, tout est lié*, présentée en 2009, est éditée par le ministère de l'Éducation nationale. Elle vise à faire connaître les enjeux de la biodiversité afin de mieux protéger et agir de manière responsable face à l'environnement.

Enfin, Gérard Blondeau, photographe naturaliste, a exposé dans le hall de la mairie ses œuvres qui présentent les arbres remarquables du Val d'Oise.



© D.R.

\*(Développement Durable, Action Éducative, Jeunesse et Sports, Conservatoire municipal Jacques Juteau, Centres socio-culturels des Chênes et François Rude)

## **- Le marché horticole**



© S. Noblet

Depuis de nombreuses années, la Municipalité organise un marché horticole. Plantes annuelles et vivaces, arbustes, outils et objets de décoration pour jardins sont présents lors de ce marché aux fleurs, organisé par la société gestionnaire du marché. Des conseils pour jardiner au naturel sur le stand du Service municipal des Espaces Verts et pour composter les déchets sur le stand du Syndicat Émeraude sont également dispensés. Par ailleurs, les enfants ont l'occasion de découvrir les animaux de la ferme, de s'essayer à transformer une boîte à chaussures en vache ou de planter des graines d'aromates sur le stand mini-potager tenu par les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants et de jeunes.

## **- Une table-ronde : « La biodiversité : qu'est-ce que c'est ? Pourquoi et comment faut-il la préserver ? »**

L'an dernier, les Ermontois ont pu assister à une table-ronde sur le thème de la biodiversité. Cette soirée était animée par Monique Laoudi, conseillère scientifique, en présence de Pierre-Henry Gouyon, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, à l'INA P-G et à l'École polytechnique, de Florent Kolandjian, étudiant chercheur en anthropologie à l'École des hautes études en sciences sociales et de Gérard Blondeau, naturaliste et photographe.

## **- Des graffitis pour toucher les ados**

Toujours en lien avec la Fête de la biodiversité, les jeunes participant à l'atelier graff, proposé par la Direction de la Jeunesse et des Sports, ont été invités, les deux années consécutives, à réaliser des graffs sur le thème de la biodiversité. Dirigés par un professionnel de la discipline de l'association 2 Mes Gars Wat, les jeunes apprennent les différentes étapes de composition d'un graff. Ils réalisent ainsi des fresques, visibles à l'Espace Jeunesse et exposées lors du temps fort.



© S. Noblet

## **- Un travail de plusieurs mois qui s'achève par une grande fête**

En 2009, cette grande fête, réservée aux enfants, leur avait permis d'appréhender la notion de biodiversité à travers différents jeux créés par les accueils de loisirs de la ville et des associations de la commune.

À cette occasion, les enfants d'un accueil de loisirs de la commune avaient notamment créé, avec l'aide de leur animateur, un jeu intitulé « mangeurs-mangés ». Ce jeu, composé d'un plateau et de figurines, a pour objectif de démontrer que « tout ce qui est présent sur terre est utile et qu'il est nécessaire de le préserver », précise l'animateur de l'accueil de loisirs Eugène Delacroix et concepteur du jeu, Hervé Sfez.



© S. Noblet

Le principe de ce jeu de société est donc d'associer des animaux mangeurs ou mangés pour expliquer la chaîne alimentaire aux enfants. Ce jeu circule depuis d'accueils de loisirs en accueils de loisirs pour sensibiliser les enfants à la biodiversité.

Pour l'année 2010, le travail de toute une année s'est concrétisé par une grande fête, regroupant les différents services municipaux et quartiers de la ville autour d'un même thème : celui de la biodiversité.

Ainsi, ce sont près de 500 personnes issues de tous les quartiers qui étaient attendues pour cette grande journée composée de plusieurs moments importants.

Tout d'abord, une déambulation colorée et musicale a mêlé arts du cirque et biodiversité et a mené le public au parc de la mairie, où les enfants des écoles et des accueils de loisirs ont, par la suite, présenté leurs spectacles créés sur le thème de la biodiversité.

Pucerons, coccinelles, fruits et légumes se sont succédés sur la scène installée pour l'occasion.

Enfin, cette grande journée s'est clôturée par des danses Hip-hop et un concert interprété par l'orchestre du 37 bis, composé de jeunes de l'atelier musiques actuelles de l'Espace Jeunesse.



**Au-delà de la volonté première de sensibiliser petits et grands à cette notion de biodiversité, cette grande fête a pour vocation de permettre à de nombreux services municipaux de travailler ensemble, de manière transversale, autour d'un même projet, tout au long de l'année.**

## Le concours *Jardinons au naturel !*



Un jardin naturel est un jardin où l'on emploie des techniques écologiques de jardinage, où les ressources naturelles sont utilisées avec parcimonie et où la faune et la flore locales sont accueillies.

Ouvert à tous les Ermontois, le concours *Jardinons au naturel !*, mis en place pour la deuxième année consécutive par la Municipalité, a succédé au concours *Jardins et balcons fleuris*, en place sur la ville depuis plus de vingt ans. Il a pour principaux objectifs de créer une dynamique autour de la biodiversité, faire accepter insectes, oiseaux ou herbes "folles" au sein des jardins et montrer qu'une action efficace peut y être progressivement menée.

Parallèlement à la mise en place de ce concours, la ville met à la disposition des Ermontois sur son site internet, un guide, ainsi que diverses documentations destinées à les sensibiliser et à leur apporter divers conseils portant sur les pratiques écologiques du jardinage, les gestes malins ou encore sur les plantes pour lesquelles certaines associations peuvent être intéressantes afin d'éviter l'utilisation de produits chimiques.

## Des conférences et des ateliers

Dans le cadre des actions mises en place par la Municipalité pour la préservation et le développement de la biodiversité en ville, une autre action de sensibilisation est proposée aux Ermontois : un cycle d'ateliers de jardinage au naturel, mis en place en partenariat avec la MJC d'Ermont.

Les cinq ateliers de Monsieur Turcaud, jardinier passionné, se sont déroulés tout au long de l'année, (d'octobre 2009 à mai 2010) le vendredi soir de 20 h 30 à 22 h 30 pour la partie théorique et le samedi matin, de 10 h à 12 h pour la partie pratique.

Ainsi, les Ermontois ont pu, gratuitement, apprendre comment réussir un bon compost, préserver la biodiversité dans les vignes et découvrir des vins issus de l'agriculture biologique en présence d'un sommelier caviste ayant une boutique à Ermont, se renseigner sur les différentes techniques de culture de légumes et d'herbes au balcon, ou encore s'instruire pour mieux accueillir la biodiversité au jardin.

**Ce cycle, alliant à la fois pédagogie et pratique, a permis aux habitants d'acquérir le sentiment d'appartenance à une ville écoresponsable, qui prend soin de son environnement et de sa biodiversité, même dans un cadre fortement urbanisé.**

## Des composteurs pour les Jardins familiaux



© S. Noblet

La commune a créé dans les années 1980 des jardins familiaux conformément à l'article L.561-1 du code rural, lesquels sont gérés par une association.

Dans le cadre de l'intégration du développement durable dans la vie communale tant au sein des services municipaux que dans la vie quotidienne des habitants, l'association des Jardins familiaux peut constituer un vecteur de sensibilisation au respect de la nature et à la préservation de notre environnement. À ce titre, des composteurs acquis auprès du syndicat Émeraude ont été installés, en février 2009, dans chaque jardin. En parallèle, une formation par des agents communaux a été dispensée auprès des Ermontois bénéficiaires des jardins.

Le compostage est une technique traditionnelle de traitement des déchets fermentescibles. C'est un phénomène naturel qui transforme la matière organique en humus. Le compostage des déchets de cuisine ou de jardin participe à la protection de l'environnement et permet d'alléger de près de 30 % le volume habituellement centre d'enfouissement technique ou en incinération.

## Projet à venir

### Le Mobil'eau

En mai 2011, la Municipalité d'Ermont prévoit d'accueillir pour une semaine le Mobil'eau. Espace mobile d'animation multimédia visant à faire comprendre à chacun la valeur de l'eau, le Mobil'eau propose différents outils interactifs, alliant jeu, pédagogie et expériences visuelles\*.



© P. Fernandes

\* [www.sedif.com](http://www.sedif.com)



## Ermont préserve la biodiversité

Dossier de presse 2010